

AGENT DE POLICE MUNICIPALE (H/F)

Cadre d'emplois : Agents de Police Municipale

Grade : Gardien-Brigadier ou Brigadier-Chef Principal

Temps de travail : Temps complet

Service : Police Municipale

Autorité hiérarchique : Monsieur le Maire, sous l'autorité de la Direction Générale des Services et du Chef de la Police Municipale.

Au sein d'une commune dynamique et touristique de près de 4 800 habitants, l'agent de police municipale exerce une mission de proximité au service des administrés. Polyvalent et autonome, il contribue quotidiennement à la qualité de vie des habitants en veillant au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Interlocuteur privilégié de la population, il travaille en étroite collaboration avec les élus, les services municipaux, la Gendarmerie nationale, le Service d'Incendie et de Secours (SIS), la Brigade Verte ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels.

Missions principales

Sous l'autorité du Maire, vous serez chargé(e) de :

Police administrative et police judiciaire

- Assurer l'exécution des pouvoirs de police du Maire.
- Veiller au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- Faire respecter les arrêtés municipaux et constater les infractions relevant des compétences de la Police Municipale.
- Rédiger les procès-verbaux, rapports, comptes rendus et actes administratifs liés aux interventions.
- Participer à la rédaction des arrêtés municipaux relatifs à la circulation et au stationnement.

Sécurité et surveillance de l'espace public

- Assurer la surveillance générale de la commune.
- Veiller à la sécurité des personnes et des biens.
- Contrôler le stationnement réglementé et la circulation.
- Participer aux actions de prévention et de sécurité routière.
- Intervenir en matière d'animaux errants ou dangereux.
- Contrôler les occupations du domaine public.
- Assurer une présence rassurante dans les quartiers, les parcs, jardins et équipements publics.

Police de proximité

- Développer une relation de confiance avec la population.
- Accueillir, informer et orienter les administrés.
- Participer aux actions de prévention et de médiation.
- Participer aux actions de prévention de la délinquance.

Gestion administrative

- Suivre les dossiers relevant des pouvoirs de police du Maire.
- Répondre aux courriers concernant les problématiques de police administrative.
- Gérer les déclarations relatives aux chiens de catégories.
- Gérer les conventions d'occupation du domaine public (Terrasses, chevalet...)
- Assurer le suivi des procédures relatives aux véhicules en stationnement abusif.

- Participer au traitement des dossiers d'insalubrité et de liquidation ou cessation d'activité.
- Contrôler les demandes d'occupation temporaire du domaine public.

Régie et gestion des équipements

- Assurer les fonctions de régisseur de recettes du marché hebdomadaire. Suppléance régie Aire de camping-car et Horodateurs.
- Participer à la gestion administrative du marché hebdomadaire.

Activités complémentaires

L'agent participe notamment :

- à la sécurisation des manifestations, cérémonies patriotiques et événements communaux ;
- à l'organisation de la braderie annuelle (près de 200 exposants) ;
- à la surveillance et au placement des commerçants du marché hebdomadaire ;
- à la mise en place des déviations lors de travaux ou de manifestations ;
- à la sécurisation des entrées et sorties des écoles ;
- aux interventions sollicitées par la Gendarmerie ou le SIS ;
- aux opérations funéraires nécessitant une présence de la Police Municipale ;
- à la distribution ponctuelle de plis urgents ou d'informations aux riverains ;
- au contrôle de l'affichage irrégulier ;
- aux visites de sécurité des établissements recevant du public (ERP).

Profil recherché

Compétences techniques

- Maîtrise du cadre juridique des pouvoirs de police du Maire.
- Bonne connaissance des compétences de la Police Municipale.
- Connaissances en police administrative, police judiciaire et procédures pénales.
- Connaissance des règles de circulation, de stationnement et de sécurité routière.
- Capacités rédactionnelles (procès-verbaux, rapports, arrêtés, courriers).
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques et des logiciels métiers.
- Connaissances appréciées en matière d'urbanisme, d'occupation du domaine public, de réglementation des ERP, de logements insalubres et de police de l'environnement.

Savoir-être

- Sens du service public.
- Excellent relationnel et sens du dialogue.
- Diplomatie, maîtrise de soi et discernement.
- Autorité naturelle et capacité à faire respecter la réglementation.
- Disponibilité et sens des responsabilités.
- Autonomie, rigueur et organisation.
- Esprit d'équipe et aptitude à travailler en partenariat.
- Discrétion professionnelle et respect de la déontologie.

Profil souhaité

- Lauréat du concours de Gardien-Brigadier ou fonctionnaire titulaire du cadre d'emplois des Agents de Police Municipale.
- Formation Initiale d'Application (FIA) accomplie ou à réaliser selon la situation du candidat.
- Permis B obligatoire.
- Les habilitations relatives à l'armement et aux dispositifs de contrôle routier seraient appréciées.

Conditions particulières d'exercice

- Travail en extérieur par tous les temps.
- Horaires adaptés aux nécessités du service public (manifestations, cérémonies, événements exceptionnels).
- Déplacements quotidiens sur l'ensemble du territoire communal.
- Disponibilité ponctuelle en soirée (Période estivale et Période des marchés de Noël), le week-end et les jours fériés selon les besoins du service.

Ce que nous recherchons

Au-delà des compétences réglementaires, nous recherchons un(e) professionnel(le) investi(e), appréciant la polyvalence et le contact avec la population. Dans une commune à taille humaine, l'agent de police municipale est un acteur essentiel de la vie locale. Son sens du dialogue, sa capacité d'initiative et son implication dans les projets de la collectivité contribueront directement à la qualité du service rendu aux habitants.

Avantages :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Prime de fin d'année,
- Contrats de groupe santé (mutuelle et prévoyance)
- Amicale du personnel

Candidatures

Les candidatures sont à adresser avant le **4 octobre 2026** à :
Monsieur le Maire de Munster – 1 place du Marché – 68140 Munster.
Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation.